

COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE SGEN-CFDT S'ENGAGE POUR OBTENIR DES AVANCÉES POUR LES PERSONNELS

Les élections des représentants des organisations syndicales au comité technique ministériel se déroulent en décembre 2014. Tous les personnels votent, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels.

Le Sgen-CFDT est depuis longtemps inscrit dans une logique de dialogue social et de négociation pour obtenir des droits nouveaux pour les salariés, pour transformer l'École, le travail et la société.

Dans les comités techniques, le Sgen-CFDT intervient pour obtenir :

- des règles statutaires qui améliorent les carrières et les rémunérations des personnels ;
- une organisation et un fonctionnement des services et des établissements qui améliorent les conditions de travail ;
- une gestion prévisionnelle des effectifs ;
- une politique indemnitaire équitable et transparente.

Les élus du Sgen-CFDT continueront à prendre leurs responsabilités pour obtenir des améliorations des conditions de travail et de salaire des personnels.

<http://www.electionseducation2014.fr>

Entre le 27 novembre
et le 4 décembre 2014,
je vote **Sgen-CFDT** !



UN PROJET POUR L'ÉCOLE

Le Sgen-CFDT défend un projet ambitieux pour l'École, qui allie l'efficacité et la bienveillance, la volonté de faire réussir tous les élèves et la nécessité d'améliorer les conditions de travail des personnels, et met l'élève et les apprentissages au cœur de ses missions et de son organisation.

LA CFDT S'ENGAGE

Dans la Fonction publique, la CFDT a signé des accords qui améliorent la situation des agents :

- ▶ 31 mars 2011 : la CFDT Fonction Publique a signé l'accord sur la résorption de la précarité dans la Fonction publique. L'accord sur la précarité a permis à des milliers d'agents contractuels d'être titularisés ou d'obtenir un CDI.
- ▶ 22 octobre 2013 : la CFDT Fonction Publique a signé l'accord-cadre relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la Fonction publique. Elle entend agir sur les causes de risques professionnels dans l'organisation du travail en favorisant le dialogue social et l'expression des personnels à tous les niveaux pertinents.
- ▶ 8 mars 2013 : la CFDT Fonction Publique a signé l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique. Elle entend peser pour lutter contre les inégalités qui persistent à tous les niveaux, notamment celui des rémunérations et des parcours professionnels.

<http://www.electionseducation2014.fr>

DES PERSONNELS RESPECTÉS

Le Sgen-CFDT revendique :

- ▶ une revalorisation salariale,
- ▶ une formation initiale et continue de qualité,
- ▶ une médecine du travail qui prenne en compte les risques psychosociaux,
- ▶ le droit à la mobilité choisie, géographique et professionnelle.

LA FORCE DU SGEN-CFDT

Un syndicat général :

- ▶ Dans l'Éducation nationale, le Sgen-CFDT est la seule organisation syndicale qui regroupe toutes les catégories de personnels.
- ▶ Non corporatiste, le Sgen-CFDT est le mieux à même pour représenter et défendre tous les personnels. Ses équipes sont au service de tous, sur tous les territoires.

Un syndicat confédéré :

- ▶ Le Sgen-CFDT a fait le choix d'appartenir à la CFDT, première confédération en France par le nombre d'adhérents, qui syndique tous les salariés.

